



Conseil national de la refondation : les concertations débutent dans les écoles



Le ministre de l'Éducation donne le coup d'envoi officiel des « concertations locales » dans le cadre du Conseil national de la refondation. Pap Ndiaye se rend, ce mercredi, en Eure-et-Loir, pour assister à une « première » concertation. Le ministre évoque plusieurs dizaines d'établissements volontaires.

Emmanuel Macron
Pap Ndiaye

Publié le 5 oct. 2022 à 12:59

Comment faire appliquer, dans les écoles, collèges et lycées, la « révolution copernicienne » voulue par Emmanuel Macron ? C'est l'objet du Conseil national de la refondation, lancé lundi. Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, donne le coup d'envoi officiel, ce mercredi, d'une première concertation dans une école primaire, près de Chartres.

Il faut « redonner aux équipes de nouvelles marges de manoeuvre pour faire mieux réussir nos enfants et redonner, ce faisant, le goût, le sens de la mission », avait lancé le chef de l'État aux recteurs, fin août.

Nouvelle « posture »

Le ministère de l'Éducation vient de former les référents académiques à cette nouvelle « posture », dans un milieu habitué au trop-plein de circulaires et d'injonctions. « Notre école, faisons-la ensemble », dit le slogan de l'Éducation nationale.

Dans la salle de coworking du « Lab » du ministère, devant « le mur d'inspiration », la discussion s'est engagée, lundi, entre inspecteurs, responsables académiques et autres représentants en charge de l'innovation dans les rectorats, sur « le pilotage » adéquat pour « accompagner » les établissements.

« Un risque castrateur »

« Les directeurs et chefs d'établissement seront les pilotes, pas l'inspecteur, lance un responsable académique. Il y aurait un risque castrateur à piloter le projet d'école du futur. » « Il faut savoir susciter quand même... sans donner le sentiment de faire la leçon », reprend la formatrice. « On veut lancer l'école du futur, pas l'école du passé, insiste-t-il, en préférant « faire confiance à un directeur dans une commune de 2.000 habitants qui connaît mieux que moi la situation et les élus ».

Et comment « raccrocher les établissements » qui ne s'engageraient dans aucun



projet ? « La question ne se pose pas d'aller les chercher puisque c'est sur la base du volontariat », réagit un participant. Tandis qu'une inspectrice considère, au contraire, que c'est nécessaire pour « l'équité sur le territoire » - « le risque est d'avoir des établissements qui passeraient complètement à côté de la démarche ».

« La peur des parents et des partenaires »

Participants et formateurs s'accordent pour que ceux qui ont des projets aillent « porter la bonne parole » dans les écoles et les établissements qui n'en ont pas. Les témoignages pourraient être ceux de directeurs d'école, de chefs d'établissement, d'enseignants, mais aussi de parents ou d'élèves engagés dans un projet.

« Il y a des endroits où on a peur du regard des parents et des partenaires, met en garde une participante en parlant d'intrusion. On peut proposer un témoignage extérieur, mais il faudra qu'il soit bienveillant. » Une autre renchérit : « Il faudra bien choisir les personnes qui témoignent, c'est de la communication. Et veiller à ce que ce ne soit pas trop parfait, sinon les parents vont dire : "Voyez ce qui se fait à tel endroit..." » Le risque serait aussi « de montrer un projet hyper ambitieux », qui découragerait. « Mais il faut quand même montrer l'innovation, relance la formatrice. On ne va pas se contenter d'un projet pas très ambitieux. »

« Le contenu du projet, on s'en fout »

Dans la salle voisine, les participants s'accordent à dire qu'il faut « donner des astuces », car les projets ne sont « pas transférables » d'un établissement à l'autre. Il faut « montrer qu'une envie s'est créée, le contenu du projet, on s'en fout », lâche une intervenante. « Il faut parler de la plus-value du projet quand même », rectifie la formatrice. « De la plus-value qu'on espère », commente une participante, un brin dubitative.

Les échanges sont fluides, nourris, la volonté de changer de posture est bien présente dans la tête des responsables académiques venus se former. « On a plein d'idées, tous, sauf que la charge de travail fait que ça ne passe pas, lance toutefois une participante. Il faut un accompagnement suffisant, mais pas preneur de temps. Tout le monde a l'air de penser qu'il va y avoir beaucoup de projets, il faudra pouvoir répondre à la demande. »

« Comment dire non au financement ? »

Du côté des syndicats, l'ambiance est tout autre. Le Snalc ironise sur le guide « Compilation de facilitation » publié sur le site du ministère pour conduire les débats. Comme en marketing, on y parle « SWOT » et « speed boat », critique-t-il. « Si on veut vraiment le bien-être des élèves et les faire progresser, il faut en finir avec les grands débats et autres dispositifs coûteux en temps et en budget, pour mettre les moyens là où ils sont essentiels, affirme le syndicat : recruter, payer correctement et former ceux qui sont sur le terrain pour le bien des élèves. »

Et après la concertation ? « A partir du printemps, une première vague de projets sera financée pour une mise en place à l'automne 2023 », a promis Pap Ndiaye. Un malaise monte parmi les référents académiques, quand certains réalisent que tous les projets « accompagnés » ne seront pas forcément financés. « Comment leur dire non, hormis aux projets farfelus ? » s'interroge une participante. « Notre rôle n'est pas de dire si tel ou tel projet est viable, car on a un droit à l'erreur », avance un responsable académique en reprenant la formule d'Emmanuel Macron. Les référents académiques réclament déjà de ne pas être dans les jurys, pour « ne pas être juge et partie ».

« Déjà un nombre intéressant de volontaires »

En conclusion de cette journée, Pap Ndiaye a évoqué « un nombre intéressant d'écoles et d'établissements volontaires », de l'ordre de plusieurs dizaines d'établissements, « alors que le CNR ne fait que débiter ». Il veut lancer « un premier élan » d'ici aux vacances de la Toussaint. « Les projets pédagogiques non retenus pourront être reformatés pour être acceptés », rassure-t-il. Quant à l'enveloppe budgétaire - 150



millions dédiés au fonds d'innovation pédagogique pour 2023 et 500 millions sur le quinquennat -, elle est « susceptible d'évolutions », promet-il.

